



## ANIMATEUR (H/F) PRÉVENTION DÉCHETS SPÉCIALISÉ EN BIODÉCHETS

L'animateur prévention déchets participe à un des grands enjeux de la transition écologique en participant aux actions de réduction des déchets sur le territoire du Syndicat Pic et Etang grâce à la mise en œuvre de la stratégie biodéchets. Cette stratégie est axée principalement sur la gestion de proximité (compostage individuel et collectif) complétée par des points d'apport volontaire, ainsi que la lutte contre le gaspillage alimentaire et la promotion de solutions de jardinage au naturel.

### Présentation du Syndicat Pic et Etang

Le Syndicat Pic et Etang regroupe 6 groupements de communes de l'Est de l'Hérault et de l'Ouest du Gard, 89 communes, 220 000 habitants. Propriétaire d'une unité de valorisation énergétique, il vient de réattribuer le contrat de délégation de service public sous la forme d'un contrat de performance : l'exploitant intervient également aux côtés du Syndicat et de ses groupements membres dans la réduction des déchets.

Le Syndicat s'est structuré pour répondre à la hauteur des enjeux en matière de prévention des ressources et de déchets au service d'une volonté forte dans ce domaine.

Il a mené son schéma territorial de gestion des biodéchets et débute les étapes de structuration de la filière de traitement et a engagé diverses actions de préventions sur différents axes.

### Enjeux

Le nouveau contrat d'exploitation de l'incinérateur des déchets prévoit une réduction progressive de la capacité de traitement de 120 000 à 90 000 tonnes annuelles sur 10 ans. Par ailleurs, le territoire du Syndicat possède une composante agricole très forte. La demande en amendement organique est très supérieure à l'offre locale.

### Objectifs

- Rendre lisible la nécessité de préserver les ressources naturelles ;
- Entraîner des changements de pratiques des particuliers en faveur de la sobriété, pour réduire les gaspillages et préserver les ressources ;
- Réduire les déchets collectés et traités ;
- Renforcer le retour au sol local de la matière organique.

### Axes d'intervention

Une stratégie biodéchets, conjugaison des actions portées par le Syndicat et par son délégataire a été validée par les élus du Syndicat. Elle vient en complément et en synergie des politiques de prévention portées par les groupements membres. Etablie sur 7 axes, elle permet de couvrir tous les champs d'action et ceci de manière circulaire.

### Présentation du poste à pourvoir

Dix postes sont prévus sur ces missions. Ils seront affectés au sein des 6 territoires membres du Syndicat. **2 postes restent à pourvoir sur la partie gardoise du territoire du Syndicat.**

### Définition du métier ou de la fonction

Accompagner les groupements membres dans le déploiement des implantations des aires de compostage partagé et des points de collecte des biodéchets en regroupement. Informer, sensibiliser et former les citoyens, les entreprises et les collectivités à la gestion de proximité des biodéchets et au jardinage au naturel. Mettre en œuvre la stratégie biodéchets en équipant les publics des contenants adaptés. Participer à toutes les actions de prévention du secteur.

## Missions - activités

### Participation aux activités du secteur

L'ensemble de l'équipe est polyvalent bien que spécialisée et peut être amené à :

- Réaliser des interventions auprès de divers publics, dont en milieu scolaire, sur le compostage
- Promouvoir plus largement tous les dispositifs et solutions de prévention des déchets et d'économie circulaire

### Recherche de sites d'implantation de compostage collectif et points de collecte

- Rechercher les sites potentiels d'implantation sur l'espace public et en pied d'immeuble
- Elaborer et tenir à jour un document d'aide à la décision présentant les sites repérés et alternatifs en listant les avantages et contraintes, une éventuelle hiérarchie d'implantation, ...
- Organiser et réaliser la présentation des propositions aux élus municipaux et équipes du groupement de communes
- Programmer et réaliser les interventions techniques pour les implantations validées, en lien avec l'ensemble des partenaires (groupement de communes, services municipaux, ...)
- Promouvoir le tri des biodéchets auprès des différentes cibles et lors de divers moments (habitants, bailleurs sociaux, syndicats de copropriété, ...)
- Distribuer les outils et supports auprès des publics raccordés
- Evaluer le taux de participation des populations raccordées aux différents dispositifs

### Missions spécifiques au compostage collectif :

- Participer à la recherche de référents de site
- Assister ponctuellement les intervenants lors des interventions techniques (brassage, transvasement, récolte)
- Participer à l'animation du réseau des référents de site de compostage en appui du personnel du groupement de communes (newsletters semestrielles, rencontres du réseau, recensement et transmission des besoins de formation de référents de site, organisation logistique des manifestations, invitations, participation à la définition des contenus de la newsletter et des manifestations, ...)
- Assurer le suivi du nombre de sites de compostage collectif, de leur fonctionnement, des référents, du nombre de participants au compost...

### Compostage individuel

- Participer à la sensibilisation des habitants dans le cadre des événements organisés par le groupement de communes et le Syndicat (stands sur les marchés, apéros compost, quinzaine tous au compost, ...)
- Participer à l'organisation de ces temps de sensibilisation et concevoir les animations proposées sur ces événements
- Participer à l'organisation et à la distribution de composteurs individuels, former les personnes à ce moment-là aux bonnes pratiques de compostage
- Contribuer au suivi des distributions de composteurs (chartes d'engagement, statistiques) et mettre en place une démarche qualité (enquête de satisfaction auprès des nouveaux utilisateurs, vérification du bon fonctionnement du composteur chez les particuliers, ...)

### Gaspillage alimentaire

- Mobilisation et intervention cohérente avec les divers partenaires
- Participation à la création d'outils de sensibilisation
- Sensibilisation du grand public dans le cadre d'événements et au travers de tous les dispositifs qui sont proposés par le groupement de communes et en transversalité interne
- Sensibilisation des jeunes publics sur les temps scolaires et périscolaires en lien avec l'équipe de prévention du groupement de communes
- Sensibilisation des personnels de restauration collective et animateurs
- Participation à la création d'un dispositif d'accompagnement des restaurations collectives sur ce sujet. Suivi de ce dispositif d'accompagnement

### Non-mélange des végétaux avec les déchets ménagers

- Identification des actions pertinentes (opération sapin de Noël, tri en cimetière, non dépôts des tontes et feuillages avec les ordures ménagères, ...)
- Mobilisation des partenaires, structuration du projet, déploiement, suivi ;

## **Jardinage au naturel**

- Sensibilisation des citoyens aux pratiques de jardinage au naturel qui permettent de réduire les productions de végétaux (broyage, paillage, mulching, ...)
- Création et animation d'ateliers de formation sur le sujet
- Promotion du dispositif de soutien du Syndicat à la location et à l'acquisition de broyeurs particuliers et collectifs,
- Participation à la création de solutions opérationnelles pour développer la pratique du broyage sur le territoire et promotion de ces solutions auprès du grand public

## **Relations fonctionnelles**

Recruté par le Syndicat Pic et Etang, l'agent est placé sous la responsabilité de celui-ci. Affecté à un groupement de communes, il est néanmoins sous l'autorité fonctionnelle du responsable de service au sein du groupement de rattachement.

L'agent travaille en collaboration continue avec les services du groupement de communes et particulièrement les équipes de prévention.

Relations étroites avec les différents partenaires.

### **Contacts internes/externes :**

- Services de la collectivité et des communes
- Usagers du service, administrations, entreprises, établissements scolaires, syndicats et bailleurs, ...

## **Ressources ou compétences requises**

### **Savoirs**

- Techniques d'animation et de sensibilisation
- Notions de pédagogie
- Techniques rédactionnelles et de communication orale
- Méthodologie et outils d'observation, d'analyse et de diagnostic
- Techniques de communication et de négociation
- Techniques de compostage et leur mise en œuvre (guide ou maître composteur)
- Maîtrise des logiciels bureautiques (word, excel, power point)

### **Savoir-faire**

- Coordonner les actions de sensibilisation et de promotion du compostage
- Suivre les tableaux de bord quantitatifs et qualitatifs de l'activité autour des biodéchets et du compostage. S'appuyer sur les relais de terrain pour collecter les données de suivi et d'évaluation. Analyser et restituer des résultats sous forme de diagnostic ou bilan
- Analyser la problématique biodéchets dans un contexte précis (pratiques et besoins des acteurs concernés, enjeux, solutions disponibles et conditions de mise en œuvre)
- Mener une consultation et des visites auprès des usagers et autres acteurs concernés par une opération
- Définir les solutions techniques et matérielles les plus adaptées
- Accompagner et conseiller les usagers dans leur prise en main et leur utilisation
- Apprécier les besoins de montée en compétences des relais de terrain
- Organiser leur formation : analyser une demande de formation, apprécier le niveau de compétence à atteindre, participer au côté de l'organisme de formation à la conception et à l'animation de la formation
- Animer un réseau
- Gérer un groupe
- Communiquer oralement et de façon pédagogique sur les connaissances et solutions liées à la prévention et à la gestion de proximité des biodéchets ; animer des démonstrations et travaux pratiques pour différents publics (ménages, producteurs non ménagers de biodéchets, scolaires, autres usagers)

### **Savoir-être**

- Qualités relationnelles, courtoisie et pédagogie
- Sens du travail en équipe
- Goût pour le contact humain

## **Profil - formation - expérience**

- Guide ou maître composteur
- Idéalement, première expérience dans le secteur de l'environnement, de la gestion des déchets ou des espaces verts
- Sensibilité forte aux problématiques environnementales

### **Catégorie statutaire**

- Poste de catégorie : B (technicien)
- Filière : technique
- Statut contractuel en contrat de projet – durée 2 ans + 1 an selon opportunité.

### **Conditions ou contraintes particulières d'exercice du poste**

- Poste basé au sein des locaux du groupement de communes de rattachement
- Des temps réguliers (fréquence mensuelle) sont programmés avec l'équipe du Syndicat (Lunel-Viel)
- Horaires de travail : 35 h hebdomadaires selon organisation propre à chaque groupement
- Disponibilité avec participation à des réunions et des sessions d'animation en soirée et le week-end
- Amplitude horaire du service : selon les modalités propres au groupement de communes de rattachement
- Nombreux déplacements à prévoir sur le territoire (permis B obligatoire)

### **Avantages**

- Participation employeur mutuelle, prévoyance
- COS
- RIFSEEP et CIA

